

Communiqué de presse, 29 avril 2024

Gilles Teutschmann, Saint-Ursanne, fait son entrée au Conseil communal de Clos du Doubs

Agnès Houlmann, élue de la liste Ouverture, a quitté ses fonctions de Conseillère communale au 31 mars 2024. Contactés conformément à la procédure ordinaire réglant les élections selon le système proportionnel, les 3 viennent ensuite de la liste ont renoncé à siéger pour remplacer Mme Houlmann. Conformément à l'article 40 du règlement communal sur les élections, le groupe Ouverture a pu désigner un candidat, élu sans vote. C'est ainsi Gilles Teutschmann, 1994, domicilié à Saint-Ursanne, qui fait son entrée à l'Exécutif communal. M. Teutschmann a participé à sa première séance en tant que Conseiller le 23 avril dernier. Il reprend le dicastère « Bâtiments, Environnement et Energie » tel que laissé libre par Mme Houlmann.

Saint-Ursanne, le 29 avril 2024

Conseil communal